

La loi concernant l'Enseignement Supérieur et la Recherche de juillet 2013 a élargi les compétences du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) aux organismes de recherche tels que les EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique du type CNRS) et les EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial). Ceci, afin de favoriser le dialogue entre l'ensemble de ces établissements et les représentants des acteurs politiques, économiques et sociaux.

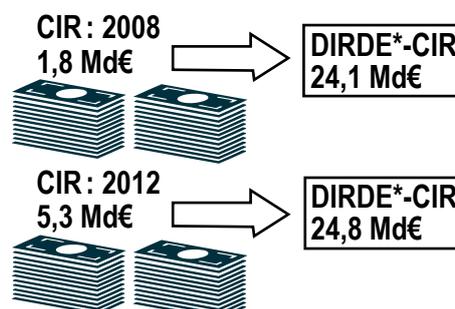
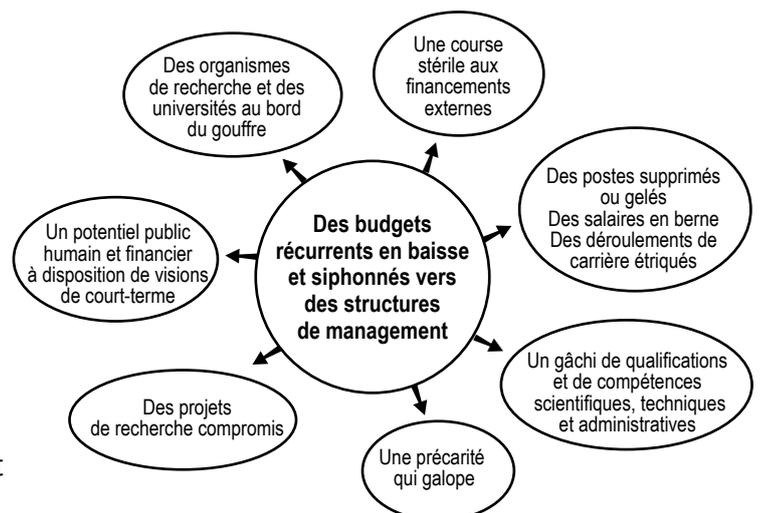
Le CNESER est une instance consultative. Il est chargé « d'éclairer » de ses avis les pouvoirs publics dans la conduite des politiques d'enseignement supérieur et de recherche.

La nouvelle instance doit se mettre en place en juillet 2015. Dans la deuxième quinzaine de mai (au plus tard le 28 mai 2015) auront lieu les élections des représentants du personnel appelés à siéger au sein du nouveau CNESER. Cinq EPIC sont concernés par cette élection : le BRGM, le CEA, le CIRAD, le CNES et l'IFREMER.

C'est dans ce cadre que **7 élu-e-s du personnel des EPIC** vous représenteront.

Enseignement Supérieur Recherche (ESR) Un bilan inquiétant

- ▶ **Des réformes qui démantèlent** le secteur public de l'ESR, complexifient le paysage de la recherche en empilant de nouvelles structures et multiplient les guichets de financement par appels à projets.
- ▶ **Des budgets récurrents défaillants** qui n'optimisent en rien l'activité des chercheurs, détériorent les conditions de travail de l'ensemble des personnels et fait exploser la précarité.
- ▶ **Des aides publiques aux entreprises** qui sont exorbitantes, inefficaces et dont la finalité est dévoyée. Aujourd'hui le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), qui atteint près de 6 milliards d'euros, est en grande partie utilisé pour diminuer le coût du travail et développer la financiarisation plutôt que la recherche.



* Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Entreprises

SANOFI (2011)

- ▶ ~ 6 milliards d'euros de profits
- ▶ 1^{er} bénéficiaire du CIR
- ▶ ~150 millions de réduction d'impôts au titre du CIR
- ▶ Des centres de recherche fermés
- ▶ Des centaines d'emplois supprimés (600 à Toulouse, 200 à Montpellier...)

Voter *la* **CGT** c'est :

- ▶ **Pousser** pour que l'effort de recherche atteigne au moins 3 % du PIB.
 - ▶ **Exiger** l'augmentation des financements récurrents des organismes publics de recherche et de l'enseignement supérieur et limiter l'influence des guichets de financement sur projets.
 - ▶ **Revendiquer** un développement de l'emploi pérenne.
 - ▶ **Défendre** les établissements publics comme outils essentiels d'une politique nationale de Recherche.
 - ▶ **Refuser** la concentration des moyens humains et financiers sur quelques pôles dits d'excellence.
 - ▶ **Substituer** aux pôles de compétitivité des pôles de coopération et de développement de l'emploi et de la recherche.
 - ▶ **Favoriser** l'irrigation des activités économiques par les travaux de la recherche sans pour autant que les établissements publics de l'ESR soient asservis aux intérêts privés.
 - ▶ **Agir** pour une autre utilisation de l'enveloppe du Crédit d'Impôt Recherche (~6 Mds € sont, aujourd'hui, en grande partie dévoyés).
 - ▶ **Pousser** la sphère privée à investir plus dans la R&D moyen-long terme.
 - ▶ **Défendre** le cadre national des diplômes.
-
- ▶ Porter la voix du personnel à tous les niveaux de décision.
 - ▶ Agir pour imposer d'autres politiques que celles de l'austérité.

La **CGT**

Titulaires

Florence **HERVATIN** (CEA)
Pierre **DROIN** (CIRAD)
Anne-Gwénaëlle **GUEZENNEC** (BRGM)
Bernard **ROLLAND** (CEA)
Sophie **ADROIT** (CNES)
Michael **KAZMAIER** (CEA)
Carole **VICHERY** (IFREMER)

Suppléants

Eric **PESCHOT** (CNES)
Pierre Gildas **FLEURY** (IFREMER)
Françoise **MORENO-ALDON** (CEA)
Christophe **INNOCENT** (BRGM)
Marie-Catherine **SABOY** (CIRAD)
Claire **DE PASCALE** (CEA)
Marc **THIRY** (CNES)

